

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le 10 juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard FAVIER, Maire,

Présents : M. FAVIER Bernard, Mme ALVES Pierrette, Mme BAGNAUD Marie-Claude, Mme DESAUNOIS Frédérique, M. GIRAUD Patrice, M. GOUYON Gilles, M. GRENAT Claude, M. MOURLON Gérard, M. LECUYER Lionel, Mme LORANS Florine, M. FONTENIL Michel, Mme GOURDY Agnès, M. RENARD Alexis.

Absents : Mme COMBEMOREL Sophie, Mme GUILBERT Sarah

M. GRENAT Claude a été élu secrétaire

1. VOTE BUDGETS PRIMITIFS 2020

• BUDGET FUNERAIRE 2020

Monsieur le Maire rappelle que la commission des finances s'est réunie pour déterminer les orientations budgétaires le 22 juin 2020. Celles – ci ont été validées à l'unanimité des membres et font l'objet ce soir de cette présentation.

Celui-ci s'établit :

- ✚ Fonctionnement :
 - . Dépenses : 3 430.43 €
 - . Recettes : 3 430.43 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 13 voix POUR
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Décide d'adopter le budget primitif de l'exercice 2020 comme arrêté ci-dessus.

• BUDGET ASSAINISSEMENT 2020

Monsieur le Maire rappelle que la commission des finances s'est réunie pour déterminer les orientations budgétaires le 22 juin 2020. Celles – ci ont été validées à l'unanimité des membres et font l'objet ce soir de cette présentation.

Celui-ci s'établit :

- ✚ Fonctionnement : 16 000.36 €
 - . Recettes : 16 000.36 €
- ✚ Investissement :

. Dépenses : 55 617.06 €

. Recettes : 55 617.06 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 13 voix POUR

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Décide d'adopter le budget primitif de l'exercice 2020 comme arrêté ci-dessus.

- **BUDGET PRINCIPAL 2020**

Monsieur le Maire rappelle que la commission des finances s'est réunie pour déterminer les orientations budgétaires le 22 juin 2020. Celles – ci ont été validées à l'unanimité des membres et font l'objet ce soir de cette présentation.

Celui-ci s'établit :

- ✚ Fonctionnement :

- . Dépenses : 949 874.91 €

- . Recettes : 949 874.91 €

- ✚ Investissement :

- . Dépenses : 1 644 238.85 €

- . Recettes : 1 644 238.85 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 13 voix POUR

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Décide d'adopter le budget primitif de l'exercice 2020 comme arrêté ci-dessus.

2. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal de désigner un référent ACDC au sein du conseil afin de pouvoir orienter les différentes réunions vers une seule personne.

La personne désignée est Bernard FAVIER.

- Le bruit des moteurs qui ne sont pas éteints par les personnes qui vont faire leurs courses gênent les habitants de la place, cela représente également un enjeu environnemental.

Voir quelles solutions pour faire perdre ces mauvaises habitudes.

Peut-être un mot dans le bulletin ?

TRAVAUX A FAIRE DANS LES VILLAGES ET LA COMMUNE / LES EMPLOYES

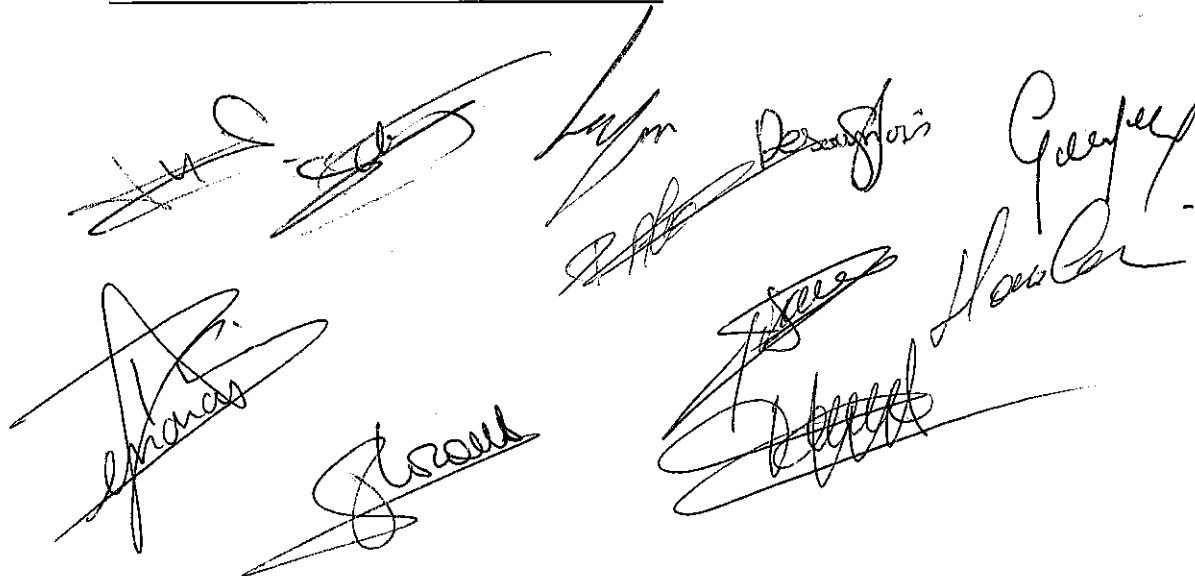
- Les camions passent régulièrement par le chemin des eaux minérales vers l'Adapei, il faudrait prévoir de mettre un panneau afin qu'ils n'y passent plus, par exemple « interdit sauf riverain »

A précisé lors d'une prochaine réunion.

INFOS / REUNIONS / INVITATIONS :

- ❖ AG SIRB Jeudi 16 juillet à 19h00
- ❖ Inauguration des locaux Sioule et Morge à St Pardoux Samedi 18 juillet 10h00
- ❖ Comité syndical SIV de Menat Lundi 27 juillet à 18h00
- ❖ AG Sioule et Morge St Pardoux Jeudi 24 septembre à 18h00
- ❖ Forum des associations : réunion préparatoire avec les associations le 22 juillet à 20h

Prochaine réunion : le 11 Septembre 2020



Handwritten signatures of various individuals, including names like 'Lyon', 'Dangois', 'Guey', 'Houder', 'Stou', and 'Lyon'.